Expertise comptable &
Commissariat aux comptes

Cabinet Sylvie Wanaverbecq

ESPACE DES SCIENCES

LES CHAMPS LIBRES

10, COURS DES ALLIES

35000 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Siège social : 1, Square René Cassin – « Les Galaxies » - 35700 RENNES
Téléphone : 02.99.36.92.90 – Télécopie : 02.99.27.87.81 – Email : sarl.csw@gmail.com
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables Région BRETAGNE
Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de RENNES
SARL au capital de 60 000 € - RCS RENNES 423 715 424 – Code APE 6920 Z
N° d'identification intracommunautaire : FR 84 423 715 424

ESPACE DES SCIENCES
ASSOCIATION LOI 1901
Siège social : Les Champs Libres, 10 Cours des Alliés
35000 – RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Espace des Sciences » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels qui font apparaître un total de bilan de 3 337 157 € et un excédent de 58 067 €, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SW

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe des comptes annuels mentionne les subventions de fonctionnement et d'investissement reçues au cours de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné les opérations de comptabilisation des subventions et la césure de celles-ci au 31 décembre 2018 et nous nous sommes assurés que l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

SW

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

SW

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES
Le 23 mai 2019

SARL C.S.W
Sylvie WANAVERBECQ
Commissaire aux Comptes.



ANNEXE

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018

- ***BILAN ACTIF ET PASSIF***
- ***COMPTE DE RESULTAT***
- ***ANNEXE***

Bilan et Compte de résultat

© Sage

Bilan Actif

Espace des sciences

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/05/19
Tenue de compte €

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	44 258	36 648	7 609	1 321
Fonds commercial (1)				
Autres				(1 173)
Immobilisations incorporelles en cours	4 463		4 463	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	699 440	522 015	177 425	3 064
Autres	665 514	555 542	109 972	61 590
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	16 836		16 836	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	798		798	551
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	**1 431 309**	**1 114 206**	**317 103**	**65 353**
STOCKS ET EN-COURS	19 078	19 078		19 078
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	44 365		44 365	44 435
Autres créances	468 674		468 674	549 168
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	522 236		522 236	390 090
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	1 958 420		1 958 420	1 736 168
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	26 358		26 358	82 652
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	**3 039 131**	**19 078**	**3 020 054**	**2 821 590**
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**4 470 440**	**1 133 283**	**3 337 157**	**2 886 943**

(1) Dont droit au bail	(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an **539 397**

ENGAGEMENTS RECUS			
Legs nets à réaliser :			
Acceptés par les organes statutairement compétents			
Autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			

© Sage

Bilan Passif

Espace des sciences

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/05/19
Tenue de compte €

	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	1 639 153	1 597 325
Report à nouveau sur gestion propre		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	58 067	41 829
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	241 044	19 748
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	**1 938 264**	**1 658 901**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	437 720	328 720
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**437 720**	**328 720**
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	520 000	400 000
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES	**520 000**	**400 000**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 074	8 550
Dettes fiscales et sociales	310 935	422 935
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 647	
Autres dettes	2 413	66 280
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	14 103	1 557
TOTAL IV DETTES	**441 173**	**499 321**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	3 337 157	2 886 943

(1) A plus d'un an — A moins d'un an **441 173**

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque
(3) Dont emprunts participatifs

ENGAGEMENTS DONNES

© Sage

Compte de Résultat en liste

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/05/19
Tenue de compte €

Espace des sciences

	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises		
- Production vendue [biens et services]	813 860	982 723
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**813 860**	**982 723**
Dont à l'exportation :	52 547	69 198
- Production stockée		
- Production immobilisée	137 407	
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	2 850 660	3 211 125
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	10 229	24 727
- Cotisations	5 805	6 030
- Autres produits	326	3 502
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	**3 818 286**	**4 228 106**
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		566
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		(2 586)
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	1 343 401	1 723 140
- Impôts, taxes et versements assimilés	181 449	128 920
- Salaires et traitements	1 367 057	1 422 873
- Charges sociales	584 208	645 266
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	57 179	38 665
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions	19 078	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	109 000	39 248
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	27 034	9 562
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	**3 688 405**	**4 005 655**
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**129 881**	**222 451**
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	19 967	11 775
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	**19 967**	**11 777**
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)		
- Différences négatives de change		2 242
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES		**2 242**
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**19 967**	**9 535**

© Sage

Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/05/19
Tenue de compte €

Espace des sciences

	31/12/2018	31/12/2017
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	**149 848**	**231 986**
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion		7 868
- Sur opérations en capital	28 704	5 897
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	**28 704**	**13 765**
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	485	3 099
- Sur opérations en capital		823
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	**485**	**3 922**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**28 219**	**9 843**
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)	120 000	200 000
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	**3 866 957**	**4 253 649**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	**3 808 890**	**4 211 820**
EXCEDENT OU DEFICIT	**58 067**	**41 829**

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
TOTAL		

© Sage

Annexe

© Sage

L'exercice clôturé au 31/12/2018 présente un montant de bilan de 3 337 157,87 €, et dégage un résultat de 58 066,95 €.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les nouvelles règles issues des règlements CEC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations, du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert en 2005. Les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INFORMATION RELATIVE AU CITS

L'association a pu bénéficier d'un crédit d'impôts de taxe sur les salaires (CITS) pour 2018 à hauteur de 21 656 €.
Le CITS a pour objet le financement des efforts de l'association en matière d'investissements et de formation. Il n'a donc permis ni de financer une hausse du bénéfice, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

- de l'exercice : 1er changement de Responsable Administratif Financier RH depuis 30 ans.
- postérieurs à compter de la clôture : mise en place d'un ERP déployée dès début 2019.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont inscrites à l'actif du bilan pour le coût d'acquisition (PCG art. 213-1).

Le coût d'une immobilisation produite par l'entité pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise (PCG art. 213-14). Le coût de production d'une immobilisation corporelle est égal au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des autres coûts engagés, au cours des opérations de production, c'est-à-dire des charges directes et indirectes qui peuvent être raisonnablement rattachées à la production du bien ou du service. (PCG art. 213-15).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (de 1 à 10 ans) en fonction de la nature des immobilisations et la durée de vie prévue ; celle-ci étant comparable à la valeur d'usage.

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré - premier sorti". La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque le prix de revient des stocks inscrits à l'actif est considéré comme supérieur à leur valeur de marché en tenant compte du prix et des perspectives de vente (PCG art. 322-6).

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

© Sage

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice.
La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion".

RESERVES

Suite à la résolution d'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2018, l'excédent du Résultat 2016 a été affecté en Réserves pour projet associatif (compte 1068000) pour la somme de 41 828.76 €. Le montant total des réserves inscrites au bilan au 31/12/2018 s'élève à 1 639 153,47 €.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET FONDS DEDIES

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être réalisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique " engagements à réaliser sur ressources affectées " et au passif du bilan sous le compte " fonds dédiés ".
Les sommes inscrites sous la rubrique " fonds dédiés " sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte " report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ".

Les fonds dédiés inscrits au bilan de l'Espace des sciences au 31/12/2017 s'élèvent à 400 000 € pour le renouvellement de l'exposition en " Salle de la Terre ". L'engagement pris par l'association envers le tiers financeur est valorisé à 520 000 € au 31/12/2018, par le biais d'une dotation complémentaire de 120 000 € constaté dans les comptes au 31/12/2018.
Ces fonds dédiés correspondent à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été enregistrée au cours des deux derniers exercices.

SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS

En 2018, une subvention d'investissements a été octroyée par Rennes Métropole pour 100 000 €, et par la Région Bretagne pour 150 000 €, afin de financer des immobilisations. Ces subventions d'investissements revêtent le caractère de subventions non renouvelables avec un droit de reprise des matériels pendant la durée des amortissements en cas d'arrêt des activités ou cession de biens. Elles sont inscrites au compte 13 "Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables" et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

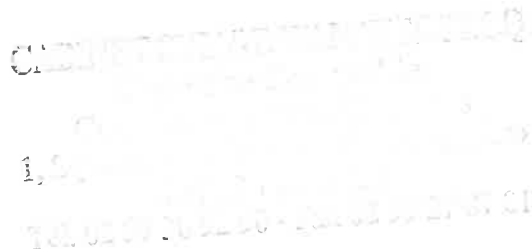
La quote-part virée au résultat en 2018, des subventions d'investissements 2017 et 2018, s'élève 28 704,21 €.

PROVISIONS POUR CHARGES

Le passif social dans le cadre du départ volontaire à la retraite à 62 ans s'élève à 437 720 €.
Pour ce calcul, il a été retenu pour chaque salarié concerné : sa date de naissance, son ancienneté, du nombre total d'année d'ici 62 ans, de sa probabilité d'être encore présent à 62 ans. Taux d'actualisation : 1.2 %

HONORAIRES VERSÉS AU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant facturé des honoraires du commissaire aux comptes en 2018 au titre légal s'est élevé à 8 550 € TTC.



© Sage

Immobilisations

Espace des sciences

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/05/19
Tenue de compte €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 321		47 400
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 321**		**47 400**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	53 485		693 022
Installations générales, agencements et divers	244 267		97 313
Matériel de transport	61 835		47 067
Matériel de bureau, informatique et mobilier	760 972		72 757
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			16 836
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 120 560**		**926 996**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	551		247
TOTAL immobilisations financières :	**551**		**247**
TOTAL GÉNÉRAL	1 122 432		974 642

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			48 721	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**48 721**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels	47 067		699 440	
Inst. générales, agencements et divers	80 957		260 623	
Matériel de transport			108 903	
Mat. de bureau, informatique et mobil.	537 740		295 988	
Emballages récupérables et divers	374 626			
Immobilisations corporelles en cours			16 836	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 040 391**		**1 381 790**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			798	
TOTAL immobilisations financières :			**798**	
TOTAL GÉNÉRAL	1 040 391		1 431 309	

© Sage

Amortissements

Espace des sciences

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/05/19
Tenue de compte €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	1 173	37 327	1 851	36 648
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 173**	**37 327**	**1 851**	**36 648**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	50 421	21 524	450 070	522 015
Inst. générales, agencements et divers	242 567	3 803	7 238	239 132
Matériel de transport	31 515	58 851		90 366
Mat. de bureau, informatique et mobil.	731 403	17 165	522 524	226 044
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 055 906**	**101 343**	**979 832**	**1 077 557**
TOTAL GÉNÉRAL	1 057 079	138 670	981 683	1 114 206

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	539		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**539**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	21 524		
Installations générales, agencements et divers	3 103		
Matériel de transport	14 848		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	17 165		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**56 640**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	57 179		

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

Espace des sciences

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/05/19
Tenue de compte €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	328 720	109 000		437 720
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**328 720**	**109 000**		**437 720**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours		19 078		19 078
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION		**19 078**		**19 078**
TOTAL GÉNÉRAL	328 720	128 078		456 798

© Sage

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves	1 597 324	41 829		1 639 153
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice				
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme	25 000	250 000	33 956	241 044
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	1 622 324	291 829	33 956	1 880 197

© Sage

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

A- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A - B + C
	400 000	400 000		120 000	520 000
TOTAL	400 000	400 000		120 000	520 000

B- RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A - B + C
TOTAL					

© Sage

État des Créances et Dettes

Espace des sciences

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/05/19
Tenue de compte €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers	44 365	44 365	
Personnel et charges sociales à récupérer	5 528	5 528	
État et autres collectivités publiques	322 500	322 500	
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés			
Débiteurs divers	140 646	140 646	
TOTAL de l'actif circulant :	**513 039**	**513 039**	
TOTAL GÉNÉRAL	513 039	513 039	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes sur immo. et comptes rattachés	3 647	3 647		
TOTAL :	**3 647**	**3 647**		
Fournisseurs et comptes rattachés	110 074	110 074		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel	308 273	308 273		
État et autres collectivités publiques	2 662	2 662		
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes	2 413	2 413		
TOTAL :	**423 422**	**423 422**		
TOTAL GÉNÉRAL	427 069	427 069		

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

Espace des sciences

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/05/19
Tenue de compte €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	26 358	14 103
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	26 358	14 103

© Sage

Charges à Payer

Espace des sciences

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/05/19
Tenue de compte €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 870
Dettes fiscales et sociales	177 282
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**193 151**

© Sage

Produits à Recevoir

Espace des sciences

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/05/19
Tenue de compte €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	27 172
Personnel	3 600
Organismes sociaux	1 617
État	322 500
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	306
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	355 195

© Sage

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

Espace des sciences

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/05/19
Tenue de compte €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Quote-part subvention investissesement virée au résultat	28 704	7770000
TOTAL	28 704	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Contraventions liées au Code de la route	485	6712000
TOTAL	485	

© Sage

Détail des Transferts de Charges

Espace des sciences

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/05/19
Tenue de compte €

NATURE	Montant
Remboursement par l'OPCA Uniformation des formations professionnelles continues	9 720
Remboursement Quote-part de titres restaurant perdus Edenred	509
TOTAL	10 229

© Sage

Effectif Moyen

Espace des sciences

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/05/19
Tenue de compte €

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	29	
Employés	4	
Ouvriers		
TOTAL	40	

Effectif moyen : 40,2
Effectif global : 49

© Sage

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

Espace des sciences

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/05/19
Tenue de compte €

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Service des Expositions	322 694
Planétarium	242 576
Service DIffusion des expositions	200 123
Service Hors les murs	19 406
Conférences	18 500
Sciences Ouest	10 560
TOTAL	813 860

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
TOTAL	

© Sage